

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 2 juin 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202005-10

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 7 mai 2020. Nous joignons à cette lettre une copie de votre demande que nous avons numérotée.

Points 5 et 7

Après avoir effectué des recherches, nous vous informons que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document correspondant à ces points de votre demande.

Points 1, 2 et 4

La recherche a permis de repérer des documents concernant ces points de votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joint.

Point 6

La recherche a permis de repérer des documents concernant ce point de votre demande.

Toutefois, ces documents relèvent davantage de la compétence d'un autre organisme public. Aussi, tel que le prévoit l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après, « Loi sur l'accès », nous vous référerons à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

Investissement Québec - Rexforêt INC.
M^e Marc Paquet
Secrétaire de la Société
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau1500
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél. : 514-876-9339
Sans frais : 866 870-0437
Télec. : 514-876-9306
marc.paquet@invest-quebec.com

Points 3 et 8

La recherche a permis de repérer des documents concernant ce point de votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints. Cependant, vous constaterez qu'un des documents a été caviardé, et ce, en vertu des articles 14, 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Démosthène Blasi

p. j. 4